

# Programme de rachat d'actions

Descriptif de l'opération soumise à l'approbation de l'AGM du 30 octobre 2020

Conformément aux dispositions du règlement délégué n°2016/1052 complétant le règlement européen n°596/2014 par des normes techniques de réglementation concernant notamment les conditions applicables aux programmes de rachat d'actions ainsi que des article 241-1 et suivants du règlement général de l'AMF, le présent descriptif a pour objectif de décrire les finalités et les modalités du programme de rachat de ses propres actions par la société. Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'assemblée générale du 30 octobre 2020. L'avis préalable a été publié au BALO du 11 septembre 2020.

## **Titres concernés**

Actions TFF GROUP (code ISIN FR0013295789) – Euronext Paris – Compartiment B

## **Nombre de titres et part du capital détenu par TFF Group et répartition par objectifs des titres de capital détenus au 30 septembre 2020**

Nombre de titres détenus de manière directe et indirecte : 10 099 représentant 0,046 % du capital de la société

Nombre de titres détenus par objectifs :

- Animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité AMAFI : 10 099

## Nouveau programme de rachat d'actions

- **Autorisation du programme** : Assemblée Générale du 30 octobre 2020
- **Titres concernés** : actions ordinaires
- **Part maximale du capital dont le rachat est autorisé** : 10 % soit 2 168 000 actions.

A titre indicatif, au 30 septembre 2020, compte tenu des 10 099 actions propres déjà détenues, le nombre maximum d'actions susceptibles d'être acquises dans le cadre de ce programme de rachat d'actions est de 2 157 901.

- **Prix maximum d'achat** : 60 euros
- **Montant maximum des rachats** : 130,080 millions d'euros

## Objectifs

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,
- Assurer la couverture de plans d'actionnariat à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne entreprise (ou plan assimilé), du régime des options d'achat d'actions ou par voie d'attribution gratuite d'actions,
- Assurer la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière,
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée Générale des actionnaires dans sa treizième résolution à caractère extraordinaire.

## Durée du programme

18 mois à compter de l'Assemblée Générale du 30 octobre 2020, soit jusqu'au 30 avril 2022.

La présente publication est disponible sur le site de la société : [www.tff-group.com](http://www.tff-group.com)

## À PROPOS DE TFF GROUP

**Leader mondial sur le marché de l'élevage des vins et du whisky, au service du premier secteur du luxe, les vins et spiritueux, TFF Group est présent dans plus de 80 pays et connaît un fort développement sur le marché du bourbon.**

«Partenaire privilégié des plus grandes maisons de vins et alcools, nous leur permettons de tirer le meilleur de leurs récoltes grâce à des contenants d'élevage haut de gamme innovants et respectueux de l'environnement, fabriqués dans la plus noble tradition du savoir-faire français.

Forts de nos 1 313 collaborateurs et de 279,7 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2019-2020, nous œuvrons à faire rayonner à travers le monde un savoir-faire d'excellence et l'art de vivre "Made in France".»

**Jérôme FRANCOIS**  
Président du Directoire

**TFF GROUP EN 2020 :**

**CA : 279,7 M€**  
ROC : 43,7 M€

**1 313** collaborateurs  
dont 834 à l'international

**80** pays distribués

[www.tff-group.com](http://www.tff-group.com)

**EURONEXT PARIS - Compartiment B - FR0013295789 - Bloomberg TFF.FP - Reuters TFF.PA**

**TFF - Thierry SIMONEL, DAF**  
Tél : 03 80 21 23 33

**Relations Actionnaires : PHI éconéo**  
Vincent LIGER-BELAIR – Frédéric HUE  
Tél : 01 47 61 89 65

**Relations Média : Presse&Com Ecofi**  
Ségolène de SAINT MARTIN  
Tél : 06 16 40 90 73

